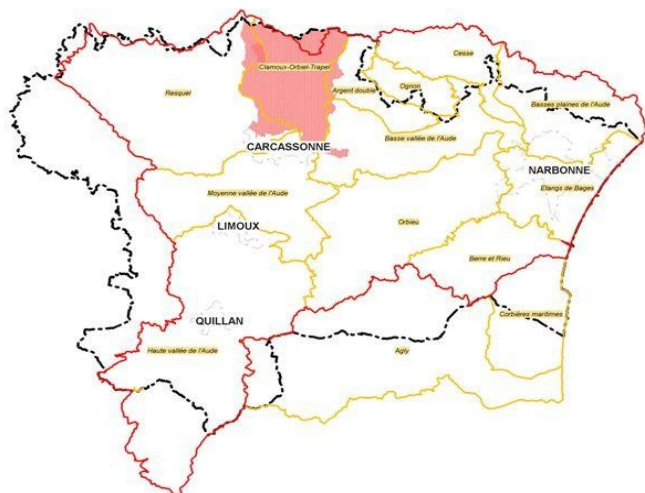


EPCI de bassin :
Syndicat Intercommunal d'Aménagement hydraulique des
bassins de la Clamoux, de l'Orbiel et du Trapel



Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique Clamoux-Orbiel-Trapel

Président : Jean CHAPET

Secrétaire : Séverine CANSINO

Adresse courrier et siège social :

Mairie, avenue Notre Dame - 11600 Conques sur Orbiel

Tel. 04.68.77.05.44 - Fax. 04.68.77.05.44

Mail. : siah.cot@wanadoo.fr

Technicien SMMAR : Mathieu Dupuis, tél : 04 68 47 48 30

Mail : smmar5@wanadoo.fr

Date de création : arrêté préfectoral n°2003-0389 du 28 02 2003.

Modification des statuts : arrêté préfectoral n°2003-0389 du 28 02 2003.

Règlement intérieur : Non.

Payeur : Percepteur de Carcassonne Agglomération

Superficie : 400 km²

Linéaire du réseau hydrographique : 130 km (drains principaux)

Nombre de communes adhérentes : 34

Population totale : 11 746

Nombre de communes intégrées dans le périmètre d'un SAGE : 5

Opérations engagées :

Schéma d'aménagement : OUI

Plan pluriannuel de restauration : oui

DIG mise en place par arrêté préfectoral (n°2008-11-2422) depuis le 17 janvier 2008 pour une durée de 10 ans

Remarques : Entretien de la ripisylve réalisé en régie (équipe de 4 bûcherons), réfection de berges en génie végétal, plantation, petit patrimoine bâti en chaux hydraulique.

Actions en cours :

Réouverture de plusieurs champs d'expansion des crues et d'études sur la diminution du risque inondation.

Liste des communes adhérentes et leurs délégués au SIAH du Minervois

<u>Aragon</u>	Mme Broucas Hélène	<u>Pradelles Cdes</u>	M. Icher Jacques
	M. Cansino Claude		M. Cazanave serge
<u>Bagnoles</u>	M. Azalbert Nicolas	<u>Roquefere</u>	M. Bels Francis
	M. Panis Jean		M. Couzigne Jean Paul
<u>Bouilhonnac</u>	M. Colin Jean Charles	<u>Salleles Cdes</u>	M. Sire Alain
	M. Jandreau Jean Claude		M. Escourrou Henri
<u>Cuxac cabardes</u>	M. Boussaguet jean	<u>Salsigne</u>	M. Roger Henri
	M. Resplandy Rémy		M. Rigail Henry
<u>Cabrespine</u>	M. Fabre louis	<u>Trassanel</u>	Mme Clergue Maryline
	M. Gallet laurent		Mme Gros Christiane
<u>Castans</u>	Mme Lapeyre Marion	<u>Villalier</u>	M. Pujol Jean Louis
			M. Zoccarato Michel
<u>C.A.C</u>	Mme Rigaud Hélène	<u>Villanière</u>	Mme Montech Josette
	M. Berthelot Georges		M. Caly Guy
<u>Conques sur Orbiel</u>	M. Chapet Jean	<u>Villardonnell</u>	M. Soler Luc
	M. Caverivière Christophe		M. Mayor Vincent
<u>Fournes Cdes</u>	M. Chiffre Guy	<u>Villarzel Cdes</u>	M. Loze Christelle
	Mme Rieussec Sylvette		M. Bigou Christophe
<u>Fraisse Cdes</u>	M. Jalabert Guy	<u>Villegailhenc</u>	M. Sanchez Didier
	M. Boisot Marcel		M. Sanchez Christophe
<u>Labastide Esparbaïrenque</u>	M. Serron Pierre	<u>Villegly</u>	M. Marty Alain
	Mme Bonnafi Nicole		M. Greffier Michel
<u>La Tourette Cdes</u>	M. Guerin Joël	<u>Villeneuve Minervois</u>	M. Ginies Alain
	M. Senille Hubert		M. Vayssiere Alain
<u>Lastours</u>	Mme Laur Dominique		
	M. Leenarts Luuk		
<u>Les Ilhes Cdes</u>	M. Iche Henry		
	M. Buzzini Eric		
<u>Les Martyrs</u>	M. Assema benoit		
	M. Amalric Laurent		
<u>Limousis</u>	M. Montagne Francis		
	M. Caron Michel		
<u>Malves en Minervois</u>	M. Coassin Ottorino		
	M. Barthe Andre		
<u>Mas Cdes</u>	M. Sablailrolles Jacques		
	M. Gatimel Marc		
<u>Miraval Cdes</u>	M. Skala Joseph		
	M. Hillat Christian		

Membres du bureau de l'EPCI :

PRÉSIDENT : Jean Chapet, Maire de Conques sur Orbiel

Vices- Présidents :

- ✓ Représentant de la Clamoux, **M. Marty** (Maire de Villegly)
- ✓ Représentant du Trapel, **M. Sanchez Didier** (délégué de Villegailhenc)
- ✓ Représentant de L'Orbiel, **M. Bels Francis** (Maire de Roquefère)

Membres du bureau (12 membres) :

Délégués titulaires des communes d'Aragon, Bagnoles, Cabrespine, Castans, Communauté d'Agglo, Fraïsse Cabardés, Lastours, Malves en Minervois, Les Ihles, Le Mas Cabardés, Villalier, Villeneuve-Minervois.

Problématique et objectifs Clamoux – Orbiel – Trapel :

LA CLAMOUX:

Problématique :

Le Cours d'eau le plus typiquement méditerranéen et torrentiel du bassin versant.

Lors de la crue de 1999, des cumuls pluviométriques de 400 mm et même de 500mm/24h ont pu être enregistré sur le BV de la Clamoux. Les fortes pluies additionnées aux pente très forte ont engendré des glissements de terrains importants sur l'amont du bassin versant provoquant des phénomènes d'embâcles qui ont participé à la destruction des ponts de Villeneuve et Bagnoles. La problématique inondation est donc particulièrement marquée sur la Clamoux Avec des villages très exposés : Cabrespine, Villeneuve Minervois (un mort en 1999), Villegly et Bagnoles.

Très viticoles, les bords de rivière ont été endigués.

Objectifs d'interventions :

1) Prévention des lieux habités :

- ✓ **Expansion/rétention :** maîtrise foncière et réouverture des champs d'expansion de crue
- ✓ **Protection rapprochée :** /

2) Restauration des rivières :

Equipe verte

3) Prévention :

- ✓ Sensibilisation du public

L'ORBIEL :

Problématique :

Le drain principal du Bassin versant (40 Km). Cours d'eau moins méditerranéen avec une influence océanique dû à sa position géographique plus à l'ouest. Contrairement à la Clamoux l'Orbiel est toujours en eau en été.

Forte sensibilité aux inondations mais généralement avec un temps de réponse plus long que la Clamoux (tourbières qui tamponne l'excédent d'eau sur le plateau, pentes moins fortes,

meilleure couverture forestière). Moins de dégâts en 1999 mais certains villages restent exposés aux crues : Mas Cabardes , Les Ihles, Lastours et Conques sur Orbiel.

Là aussi le syndicat mène une politique de réouverture des champs d'expansion de crue.

L'Orbiel présente aussi un problème de qualité des eaux par l'absence d'assainissement de tous les villages à l'amont de Conques (équipement en STEP fini en 2006).

Mais surtout par l'activité minière de la mine de Salsigne qui a pollué à très long terme tous les abords de la rivière avec des taux d'arsenic très au-dessus des seuils tolérés.

Objectifs d'interventions :

1) Prévention des lieux habités :

✓ **Expansion/rétention :** Réouverture des champs d'expansion de crue.

✓ **Protection rapprochée :** /

2) Restauration des rivières :

Equipe verte

3) Prévention :

✓ Sensibilisation du public

LE TRAPEL :

Problématique :

Ce cours d'eau présente un profil très différent des deux précédents. Il naît à une altitude de 300 mètres, d'où des pentes très faibles, l'absence de gorges, et un profil de rivière de plaines.

Les crues sont donc moins dévastatrices, on retiendra néanmoins deux grandes problématiques l'enfoncement du lit dû à des endiguements sévères qui ont forcé la rivière à « approfondir son lit », et qui ont rendu les berges très instables et sensibles à l'érosion.

La deuxième problématique concerne l'approvisionnement et la qualité de l'eau. Les STEP de Villegailhenc et Villemoustaussou fonctionnent mal, et l'approvisionnement en AEP de Villegailhenc en plus des pompes agricoles a dramatiquement réduit le débit de cette rivière.

Objectifs d'interventions :

1) Prévention des lieux habités :

✓ **Expansion/rétention :** /

✓ **Protection rapprochée :** /

2) Restauration des rivières :

Equipe verte

3) Prévention :

✓ Sensibilisation du public

Communes incluses dans le périmètre d'un SAGE

5 communes adhérentes du SIAH COT sont incluses dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Fresquel.

Il s'agit des communes de :

- Les Martyrs
- Cuxac Cabardes
- Aragon
- Pennautier

- Villemoustaussou